

Rassemblement devant l'Inspection Académique

Mercredi 23 janvier 2013- 10h

pour le retrait de la loi d'orientation pour la refondation de l'école
et du décret sur la modification des rythmes scolaires !

Les projets du ministre Peillon sont inacceptables ! Il doit les retirer !

Le projet de loi d'orientation c'est :

- la mise en place de l'école du socle de compétences dans le premier et le second degrés, avec possibilité d'affectation des enseignants indifféremment à l'école ou au collège, via les échanges de service.
- le transfert de l'orientation scolaire et de la formation professionnelle aux régions, la fin des lycées professionnels et des professeurs de lycées professionnels,
- la mise en place des ESPE (écoles supérieures du professorat de l'éducation) et la fin de l'enseignement disciplinaire prévue dans les masters enseignants.

Le projet de décret Peillon sur les rythmes scolaires, c'est :

- la mise des enseignants sous la tutelle des municipalités à travers les Projets Educatifs Territoriaux.
- l'allongement du temps de présence dans les écoles, des enseignants et des élèves, notamment le mercredi matin
- l'introduction du travail des enseignants le mercredi après midi pour la tenue des animations pédagogiques,

Les enseignants devraient travailler le mercredi, ne finiraient pas plus tôt et devraient rendre des compte aux élus locaux. Les enfants auraient des journées tout aussi longues !

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 janvier et du Comité Technique Ministériel du 11 janvier, le projet de décret sur les rythmes scolaires du ministre n'a été approuvé par aucun syndicat.

**Le ministre Peillon a été désavoué par toutes les organisations syndicales !
Il ne peut se prévaloir d'aucun soutien, d'aucun consensus !**

Le ministre doit maintenant tirer les conclusions de ce vote : il doit renoncer à présenter ses projets de loi au conseil des ministres du 23 janvier 2013.

En maintenant ses orientations, le ministre Peillon prendrait la responsabilité d'un conflit.

FORCE OUVRIERE est la seule organisation syndicale à appeler clairement au **retrait pur et simple des projets du ministre !**

N'est ce pas ce qui est nécessaire aujourd'hui pour faire respecter la volonté de l'immense majorité des enseignants ?

Ainsi, le SNUDI FO 13 appelle les collègues à se rassembler massivement **le mercredi 23 janvier à 10h00**, devant l'Inspection académique (Bd Charles Nedelec à Marseille) pour demander le retrait des projets de loi d'orientation et de modification des rythmes scolaires.

Force Ouvrière demande audience au DASEN, représentant du ministre, pour porter cette exigence

- ▶ **Maintien de notre statut de fonctionnaire d'Etat.**
- ▶ **Non à toute tutelle des élus locaux sur les enseignants au nom des « projets éducatifs territoriaux » !**
- ▶ **Non à l'augmentation du nombre de jours de travail !**
- ▶ **Non au travail le mercredi matin !**